ASSEMBLÉE NATIONALE

**La Députée**

Groupe Rassemblement National

**Ministère de la Transition écologique,**
**De l'Energie, du Climat et de la Prévention**
**Des risques**
**Madame Agnès PANNIER-RUNACHER**
Hôtel de Roquelaure
246 boulevard Saint-Germain
75007 PARIS

Paris, le 31 octobre 2024

**Objet :** Mon soutien à la chasse traditionnelle aux pantes de l'alouette des champs - Suite

Madame la Ministre,

Je reviens vers vous à la suite du courrier que je vous ai adressé le 9 octobre dernier au sujet du soutien constant que j'apporte à la chasse à l'alouette aux pantes.

Par un courrier du 18 octobre 2024, Messieurs Laurent Vicini et Henri Sabarot, respectivement Présidents des fédérations départementales des chasseurs de Lot-et-Garonne et de la Gironde, ont attiré votre attention sur un projet d'arrêté ministériel destiné à permettre la chasse à l'alouette aux pantes, que vous trouverez en pièce-jointe du présent pli, et sollicitent un rendez-vous en urgence afin de clarifier la situation.

Les chasseurs de ces territoires portent de légitimes demandes auprès de votre cabinet et je vous serais reconnaissante de bien vouloir y apporter un examen attentif. Je demeure à votre entière disposition pour considérer ce dossier essentiel pour la sauvegarde de l'identité cynégétique du Sud-Ouest.

Je vous remercie par avance pour l'attention que vous voudrez bien apporter à ces requêtes et vous prie de bien vouloir recevoir, Madame la Ministre, l'expression de ma plus haute considération.

**Edwige DIAZ**

Députée de la Gironde
Vice-Présidente du Rassemblement National
Présidente du groupe RN au Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine

**Assemblée nationale** – 126 rue de l'Université – 75007 PARIS – edwige.diaz@assemblee-nationale.fr